



Asinag

16 | 2021

L'écriture en et autour de l'amazighe

Karl-G. Prasse & Ghabdouane Mohamed. *L'histoire du Niger* t. 1 et t. 2, Berber Studies Rüdiger Köppe Verlag. Köln. Volume 53 – 2019

Mohamed Aghali-Zakara



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asinag/1694>

Éditeur

Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2021

Pagination : 93-97

ISSN : 2028-5663

Référence électronique

Mohamed Aghali-Zakara, « Karl-G. Prasse & Ghabdouane Mohamed. *L'histoire du Niger* t. 1 et t. 2, Berber Studies Rüdiger Köppe Verlag. Köln. Volume 53 – 2019 », *Asinag* [En ligne], 16 | 2021, mis en ligne le 01 février 2023, consulté le 20 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/asinag/1694>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Karl-G. Prasse & Ghabdouane Mohamed. *L'histoire du Niger* t.1 et t.2, *Berber Studies Rüdiger Köppe Verlag, Köln*. Volume 53 – 2019.

Cette contribution bilingue sur l'histoire du Niger, par nos regrettés Ghadouane Mohamed et Karl-G. Prasse, mérite d'être considérée. Elle comprend deux tomes l'un en français et l'autre en langue touarègue. Elle est destinée à l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles nigériennes qui enseignent à la fois le français et les langues nationales, dont le touareg.

Le Professeur Karl-G. Prasse, est un chercheur bien connu dans le domaine berbère, ou *amazigh*, en raison de la qualité de ses nombreux travaux sur la langue touarègue qui en fait partie. Une recension complète en a été établie par H. Stroomer dans le Supplément de *Berber Studies volume 53* (p. 13-33).

La qualité et l'étendue de ses études universitaires en linguistique ont d'abord concerné l'arabe et l'hébreu au Danemark, puis le berbère et l'amharique à Paris, à Rome l'amharique et le somali. De retour à Copenhague, il enrichit son domaine chamito-sémitique avec l'égyptien ancien. Cette formation très étendue et complémentaire l'avait bien préparé pour le poste de professeur d'arabe et de berbère à Copenhague.

L'UNESCO le chargea en 1966 d'écrire une grammaire touarègue et il participa en 1966 et en 1968 à l'élaboration d'un alphabet latin aménagé pour l'enseignement, l'écriture et l'alphabétisation en langues nationales, au Burkina, au Mali et au Niger.

Son domaine linguistique et culturel incluait aussi les domaines allemand, russe, anglais et italien. Ses connaissances dans ces domaines aussi vastes, furent reconnues et honorées dans la sphère universitaire nationale et internationale.

Son intérêt pédagogique le fit participer très activement à la création d'une école primaire à Amataltal (1999-2010) dans la région d'Agadez au nord du Niger. Il participa ainsi aux activités de coopération autant qu'il pouvait.

A ses travaux sur la langue touarègue, furent associés ses fidèles collaborateurs Ghoubéid Alojaly, Akhmedou Khamidoun, Ekhya ägg-Albostan äg-šidyän, et Ghadouane Mohamed.

Cet ouvrage, qu'il put mener à son terme avant sa mort, comprend donc deux volumes, le tome I est en touareg de l'Ayr (l'Aïr) de la région d'Agadez au Niger, le tome II est la version française. Les auteurs en expliquent la construction : c'est le texte français qui est l'original dont la traduction en touareg a été réalisée avec la participation de ses collaborateurs. On verra que cette composition peut expliquer qu'aux difficultés habituelles de toute traduction qui doit tenir compte de l'écart culturel, se sont ajoutées celles que constitue le passage du texte français au touareg et non du texte oral touareg à sa transcription.

Cet ouvrage bilingue du pays nigérien implique les diverses populations locutrices des différentes langues, dont le touareg, dans un projet pédagogique annoncé.

La chronologie des faits historiques, élaborée à partir des travaux d'« historiens de profession », ne prétend pas apporter de nouveaux témoignages, mais considère les faits historiques sous « un angle touareg » issus des traditions orales touarègues, c'est-à-dire de la mémoire des acteurs qui constituent la population. A ce titre, le texte associe le répertoire diachronique et les interventions mémorielles. Cette participation de la société touarègue concerne l'histoire du Hoggar algérien et du Mali pour les périodes contemporaines à partir du XIX^e s.

Les onze chapitres chronologiques s'ouvrent sur un aperçu de l'Humanité des périodes pré-historiques, puis évoquent l'origine des Berbères dont font partie les Touaregs. Ensuite, sont évoquées les périodes de la haute Antiquité, de l'Egypte des millénaires de 3000 à 1500 av. J.-C., l'expansion de Carthage et Rome, Byzance et Garama, jusqu'à la naissance de l'Islam et sa diffusion au Sahara Central entre 700 et 1400 de notre ère. Cette étape concerne l'arrivée des tribus touarègues dans l'Aïr - 700-1000 - puis celles des *Issandalan*, des *Inessufa*, des *Kel-Geres* entre 1000 et 1400.

C'est après l'an 1000 que les Empires noirs s'organisent : l'empire du Mali des Malinkés en 1100, conquis par les Touaregs en 1438, puis par les Songhays en 1450 ; le domaine Haoussa de 1000 à 1500 ; le domaine Toubou avec le puissant groupe des Kanuris au XIX^e s.

Le chapitre V reprend la diachronie de l'Air, de 1400 à 1600, l'arrivée des *Kel-Ferwan* et d'autres groupes touaregs comportant des tribus maraboutiques, qui ont participé à la diffusion de l'Islam. Ils ont été chassés d'Agadez en 1700 par les *Iwellemedan Kel-Denneg*, plaque tournante de l'Air conquise en 1515 par les Songhays.

Les chapitres suivant évoquent, de 1600 à 1920, l'organisation de ces multiples sociétés, et les luttes internes pour le pouvoir. Les XIX^e et XX^es., voient l'installation des conquêtes coloniales à partir des années 1920 jusqu'en 1960, année de l'indépendance du Niger.

Le dernier chapitre évoque de 1960 à 2000, l'installation des structures de la politique postcoloniale et la succession des différents pouvoirs présidentiels issus d'élections, alternant avec des coups d'Etat militaires jusqu'en 2010.

Cet inventaire historique en français est donc repris en touareg pour l'enseignement dans cette langue nationale. L'examen des deux versions concerne les problèmes de l'écriture dans l'alphabet déjà mentionné, pour la transcription, et ceux de la langue.

L'absence de certains termes lexicaux dans la langue propre à une société nomade nécessite soit de faire des emprunts aux langues de contact, soit d'utiliser le stock lexical de cette langue de nomades en utilisant des unités lexicales qui ont une proximité sémantique, et par l'adjonction possible de ses marques grammaticales par exemple :

- *asihar* "rendez-vous" > "conférence"
- *aməsənsa* "fait de disposer ensemble" > "index, liste"
- *tugdāt* "égalité" > "assimilation (phonétique)"

Ces exemples montrent le recours au lexique touareg avec extension du champ sémantique. Ce processus est bien connu dans toutes les langues et a l'avantage d'être facilement compris.

Ici, on constate que les néologismes nécessaires résultent principalement d'emprunts à l'arabe de contact, langue de prestige connue des auteurs. Eventuellement, les emprunts sont faits aussi au français et au haoussa. Dans les deux cas, on constate une adaptation phonétique qui facilite l'intégration à la langue touarègue. Un certain nombre de ces emprunts risquent cependant d'être inintelligible aux lecteurs et aux élèves en particulier. Recourir, par facilité, à l'emprunt ne se justifie pas quand la langue et les usagers peuvent utiliser des termes connus qui peuvent être identifiés : on relève aussi des approximations sémantiques à l'origine de contre-sens comme pour l'emprunt à l'arabe.

-aləstiymār (alestighmar) qui est traduit à la fois par "indépendance" et "colonisation" et aussi *alestiqlāl* "indépendance".

Par exemple, l'expression culturelle, *agoras wa yəbsosāyān* traduit "forêt clairsemée", or, *agoras* connote, en fait, "brousse arbustive", qui ne correspond pas, en français, à "forêt". En touareg, on utilise le terme *efəy/efāy* "étendue boisée de grands arbres", en français "forêt, bois".

Autres types d'approximation dans le texte en français qui sont retrouvés dans le texte touareg : l'homme de la préhistoire est passé de la position horizontale à la position verticale quand il est devenu plantigrade. Ce concept est expliqué par "ses jambes ressemblent à celles de l'homme" ; l'expression est malheureuse, comme celle de "position très droite" pour "verticale".

Mais, ce qui gêne le plus, dans la reconstitution de la période préhistorique, est de présenter comme avéré des faits que les préhistoriens communiquent prudemment. Puis, de les modérer par des expressions approximatives telles que "sans doute", "probablement"... Ailleurs, enseigner et affirmer "le frère contemporain le plus proche de l'homme est le chimpanzé" (p. 17). Cette expression fait allusion à l'« évolution des espèces », généralement inconnue ou rejetée.

La transcription du texte français en touareg se fait donc avec l'alphabet latin aménagé, élaboré par des linguistes, depuis l'indépendance, et revue à la lumière des récentes recherches dans ce domaine. Cet alphabet a été conçu en tenant compte des particularismes phonétiques des différentes langues nationales. En touareg, une attention particulière est accordée à l'assimilation et à la segmentation.

L'assimilation est une réalisation phonétique qui concerne certaines consonnes en contact :

le plus souvent, la dernière d'un mot en contact avec la première du mot suivant. La première modifie la seconde et la rend "semblable" :

$d + n - > n^n$; $ad n\grave{a}nnu > an^n nnu$ " nous dirons" ; mais $ad \grave{a}nn\grave{a}y$ "je dirai".

Dans le deuxième exemple, le *d* de la particule modale *ad* n'entraîne pas d'assimilation car il n'est pas en contact avec une consonne. En effet, pour que l'assimilation se produise, il faut qu'il y ait une situation syntaxique qui le permette, ce qui n'est pas le cas.

C'est le même procédé à l'intérieur d'un mot, particulièrement fréquent avec les mots féminins caractérisés le plus souvent par $t - t$:

– $y + t > q + q$ $amajay > tamajayt > tamajaq$ "femme touarègue" ;
 $allay > tallayt > tallaq$ "lance, petite lance"

Autrement dit, ici, l'assimilation des deux consonnes en contact ne dépend pas de la situation syntaxique ; elle n'est donc pas aléatoire mais permanente et se note à l'écrit.

On peut rapprocher cette assimilation de ce qui se passe à l'oral en arabe avec *alif* : le *lam* de l'article *al-* précédant une consonne solaire créant une assimilation jamais écrite, comme par exemple :

$al-\grave{s}ams > [a\grave{s}-\grave{s}ams]$ "le soleil", la consonne *l* s'assimile et se réalise – $\grave{s}-\grave{s}-$
 $al-n\grave{a}s > [an-n\grave{a}s]$ "les hommes", la consonne *l* s'assimile et se réalise – $n-n-$

On peut de même rapprocher de l'assimilation ce qui se passe en français (pour des raisons différentes) avec la "liaison", réalisée à l'oral mais non écrite, quand certaines consonnes sont proches des voyelles :

$un \wedge oiseau - n + o -$ réalisé [unoiseau]
 $des \wedge ann\grave{e}es - s + a -$ réalisé [d\grave{e}szann\grave{e}es]

La question de la segmentation dans les énoncés est également délicate. L'espace entre des unités syntaxiques marque qu'elles sont distinctes, le tiret annule l'espace et montre une dépendance en reliant verbes, pronoms, subordonnants..., ici, souvent sans véritables justifications. L'abondance des tirets non justifiée alourdit l'écriture, gêne l'analyse et la lecture. C'est le sort, dans le texte, de certaines prépositions reliées aux noms, aux démonstratifs, aux supports de détermination : *ad* ou *d*, *an* ou *n* ou *nn* ...

ad-k\grave{a}llu nn-iri an-t\grave{a}w\grave{a}qqast tann \grave{a}suf

"et tous les animaux sauvages de la brousse" (t. 2. p. 37).

Dans la transcription officielle suivante, les scolaires distinguent mieux les diverses unités syntaxiques :

ad k\grave{a}llu nn iri n t\grave{a}w\grave{a}qqast ta nn \grave{a}suf.

Il en est de même dans ce second exemple.

Ew\grave{a}rr\grave{a}x an-mus\grave{a}n\grave{a}n an-t\grave{a}r\grave{a}w\grave{a}t d-\grave{a}w\grave{a}rr\grave{a}x an-mus\grave{a}n\grave{a}n n-\grave{a}ttarix, "datation archéologique et datation historique".

En transcription officielle on écrirait :

Ew\grave{a}rr\grave{a}x an mus\grave{a}n\grave{a}n an t\grave{a}r\grave{a}w\grave{a}t d \grave{a}w\grave{a}rr\grave{a}x an mus\grave{a}n\grave{a}n n \grave{a}ttarix.

Il est évident que si l'auteur avait pu relire cette épreuve, un certain nombre de coquilles aurait été corrigé. Cependant, les élèves d'Amataltal et les autres scolaires destinataires de cet ouvrage utile, ne lui en seront pas moins reconnaissants. En effet, Karl-G. Prasse a été et demeurera pour tous, comme l'un des plus grands spécialistes de la langue touarègue. Grâce à son travail acharné, le monde *amazigh*, et touareg en particulier, dispose d'une somme de connaissances prodigieuses contenues dans ses multiples productions scientifiques.

Cet ouvrage est un véritable support pédagogique pour l'Histoire du Niger "*Attarix wa n Nijer*" en langue touarègue car les scolaires y trouveront les principaux repères historiques que les auteurs se sont efforcés de synthétiser.

Ce premier ouvrage incitant à promouvoir la *temajaq*, "le touareg", une des langues nationales du Niger, encouragera sans doute de nouvelles publications en langues nigériennes dans les autres matières d'enseignement. C'est un pari pédagogique, véritable défi à relever pour l'emploi confirmé des langues africaines et nigériennes, notamment dans le système éducatif.

Quelles que soient les divergences qu'il est toujours bon de mentionner, et en dépit de quelques "coquilles", cet ouvrage est le témoignage d'une ancienne et chaleureuse connaissance de la société touarègue et d'une empathie incontestable.

Mohamed AGHALI-ZAKARA